

CLASSES DE DÉCOUVERTES

SAISON 2021/2022

Pointe du Hoc, Calvados

SÉJOURS ÉDUCATIFS ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES



RETROUVEZ
NOUS SUR
WWW.UNCMT.FR
Tél. 02 31 46 80 40

UNCMT

L'UNION NORMANDE DES CENTRES MARITIMES ET TOURISTIQUES

Fondée en 1949, l'UNCMT est une association loi de 1901, laïque, agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Adhérente à l'UNAT, au CRAJEP et à la JPA, (l'UNCMT est signataire de la charte départementale JPA-DDCS « Accueil Réussi »), l'UNCMT milite pour les droits de l'enfant et a pour principaux objectifs de :

- Contribuer à l'épanouissement et à la socialisation de l'enfant
- Éduquer l'enfant à l'autonomie et à la responsabilité
- Développer le comportement citoyen, les capacités et la personnalité de chaque enfant
- Maintenir le lien social et éco-responsable

L'UNCMT VOUS PROPOSE TOUTE L'ANNÉE :

- Des classes de découvertes
- Des centres d'accueil de groupes (stages...)
- Des centres de vacances été, hiver, printemps
- Des accueils de loisirs sans hébergement durant l'été, les petites vacances et les mercredis
- Des accueils périscolaires
- Des mini-séjours

L'UNCMT accompagne les enseignants depuis 70 ans dans leur projet de classe de découvertes. Forte de son expérience, des échanges réguliers avec les enseignants, les élèves et les différents acteurs éducatifs, l'UNCMT a su capitaliser et devenir un partenaire de l'école dans la réalisation des projets des enseignants.

Nous sommes convaincus de l'utilité de la classe de découvertes, tant dans la vie d'un groupe-classe, que par les expériences que celle-ci apporte. Elle donne sens aux apprentissages. C'est pourquoi, nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet.

ACCOMPAGNER

Notre objectif est la réalisation de votre projet et pour ce faire, nous avons structuré notre service afin de pouvoir vous répondre dans les plus brefs délais grâce à un interlocuteur unique et de vous proposer les intervenants les plus pertinents.

- **Anaïs et Eglantine** sont vos interlocutrices privilégiées,
- Un **planning centralisé** des disponibilités de nos centres
- Un retour **immédiat** sur les disponibilités
- Un **accueil** en séjour à partir d'une nuit
- Une **réponse** adaptée à votre demande
- Des **programmes** à la carte

ACCUEILLIR

Ces centres d'accueils, tous en propriété, sont ouverts toute l'année, et idéalement situés :

Dans le Calvados :

- **5 centres bord de mer** : Bernières-sur-Mer, Lion-sur-Mer, Grandcamp-Maisy (2 centres) et Ver-sur-Mer
- **2 centres campagne** : entre rivière et forêt, Thaon et Tailleville

En Savoie :

- **1 centre montagne** : Termignon

- ✓ Nous vous garantissons dans tous nos centres un accueil chaleureux, un(e) directeur(trice) à votre écoute, une proximité avec les lieux de visites ou d'activités de votre projet. La qualité de nos hébergements garantit la sécurité de vos élèves.
- ✓ Nos centres sont agréés par le Ministère de l'Education Nationale et font l'objet de visites et de contrôles réguliers des commissions de sécurité et d'hygiène.
- ✓ Des activités pédagogiques sont encadrées par des professionnels qualifiés (guides historiques, moniteurs sportifs, intervenants spécialisés...), tous partenaires de longue date de l'UNCMT.

L'UNCMT est propriétaire de 8 centres d'hébergement dont 7 dans le Calvados et 1 en Savoie. Que ce soit pour profiter de l'air marin des côtes normandes, d'un écrin de verdure en campagne ou du climat vivifiant de la montagne, tous nos centres répondent à la réglementation en vigueur. A ce titre, ils sont dans leur totalité agréés par les services de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports et garantissent une sécurité optimale notamment via des extérieurs entièrement clôturés et la présence d'un responsable sur le temps de présence du groupe.

NOUS CONTACTER

Anaïs BARBET

Collèges - 02 31 46 80 49

Églantine MOTTARD

Primaires et Lycées - 02 31 46 80 45

www.uncmt.fr

Un formulaire de demande de devis est disponible sur notre site internet.

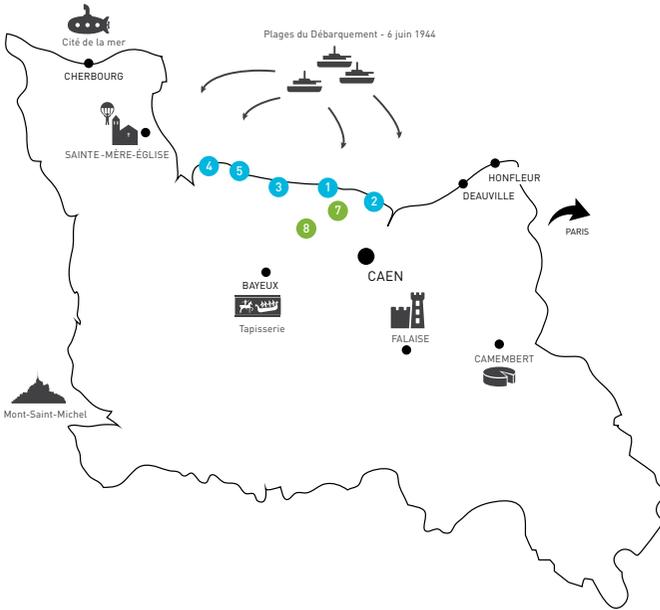
Une seule adresse email : accueils@uncmt.fr



SOMMAIRE

Présentation UNCMT	2
Carte des séjours	5
Préparer sa classe de découvertes	6-7
Programmes	8-13
Maternelles	14
Collèges Lycées	15
Basse saison Automne	16-17
Nos centres	18-21
Conditions GÉNÉRALES	22

CARTE DE LA NORMANDIE



NOS CENTRES UNCMT



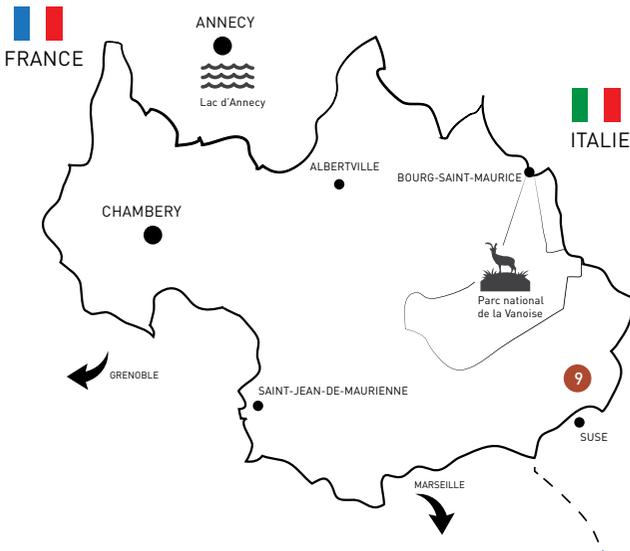
MER

- 1 BERNIÈRES-SUR-MER
- 2 LION-SUR-MER
- 3 VER-SUR-MER
- 4 GRANDCAMP-MAISY
- 5 «Les Quiéri-Quiérettes»
- 6 «Les Aigues-Marines»

CAMPAGNE

- 7 TAILLEVILLE
- 8 THAON

CARTE DE LA SAVOIE



MONTAGNE

- 9 TERMIGNON

LA RÉGLEMENTATION

- CIRCULAIRE N°2005-001 DU 5-1-2005
- CIRCULAIRE n° 2011-117 du 3-8-2011

« Les classes de découvertes constituent un cadre structuré et structurant pour mieux aborder la connaissance de l'environnement. En effet, l'approche sensorielle d'un milieu naturel, humain et culturel nouveau, l'étonnement et le dépaysement qu'il provoque, sont autant d'occasions de comprendre et de communiquer. »
extrait de la circulaire de 2005

Les séjours scolaires courts

- Durée inférieure à cinq jours, soit d'une à trois nuitées
- Permet une rencontre avec des environnements, des événements, des cultures, etc. représentant des temps forts des apprentissages

Les classes de découvertes

- Durée égale ou supérieure à cinq jours (quatre nuitées et plus)
- Permet de s'extraire de façon significative du contexte et de l'espace habituel de la classe : un réel dépaysement et un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective

Les délais à respecter :

- Dépôt du dossier à votre Inspecteur Académique (si la sortie est dans votre département) : 5 semaines hors vacances scolaires minimum
- Dépôt du dossier à votre Inspecteur Académique (si la sortie est hors votre département) : 8 semaines hors vacances scolaires minimum

Les documents

- Le projet pédagogique
- Le programme du séjour
- Demande d'autorisation de départ - annexe 2
- Fiche information sur le transport - annexe 3
- Agréments du centre d'accueil
- Le budget
- Qualification des encadrants et intervenants d'activités spécifiques

PRÉPARER SA CLASSE DE DÉCOUVERTES

LE PROJET

Intérêt pour la classe, le groupe

- objectifs sociaux et civiques de la vie en collectivité : vivre ensemble, cohésion, éducation à la citoyenneté, socialisation
- le groupe-classe permet d'appréhender de manière différente la perception d'un nouvel environnement (par rapport à la découverte de cet environnement avec la famille par exemple)
- renforcer la solidarité au sein du groupe par le biais de la création d'un vécu commun

Intérêt pour l'enseignant

- appréhender l'élève dans son individualité, développer une pédagogie différenciée si nécessaire
- développer des connaissances et des compétences du socle commun
- diversifier des manières d'apprendre

Intérêt pour chaque enfant

- mise en contact des enfants avec un environnement nouveau
- mise en relation des savoirs théoriques avec des expériences sensibles et pratiques
- être capable d'établir des liens entre les différentes connaissances apprises dans diverses disciplines scolaires et appréhender la complexité du réel
- autonomie, responsabilisation, esprit d'initiative, développer sa confiance en soi
- compétence pratique de mobilité : découverte d'un ailleurs et prendre conscience de son rapport au monde notamment en termes d'espace, de temps, et de relations vis-à-vis d'autrui

N-1



Prise de contact avec l'UNCMT pour définir une ébauche de projet et sélectionner une période et un centre d'accueil. Élaboration d'un devis. Pose d'une option.

RENTÉE SCOLAIRE



Confirmation de votre option (fiche option à compléter) après accord des parents et du conseil d'école. Précisions éventuelles sur les activités. Envoi du dossier de réservation par l'UNCMT.



LES FAMILLES

- Présenter dès que possible aux parents le projet de départ en Classe de Découvertes
- Demander l'accord de principe dès le début de la réflexion
- Établir avec les parents une relation de confiance en communiquant régulièrement avec eux sur le projet : dates, prix, destination, contenu....
- Collecter les autorisations parentales liées au projet de départ
- Organiser une réunion d'informations : présentation du programme, du transport, des horaires, du centre d'accueil, du trousseau nécessaire....
- Communiquer avec les familles pendant le séjour (blog, courrier, affichage à l'école...)



LE FINANCEMENT

- les crédits alloués par l'État : crédits pédagogiques ou dotations d'aide aux projets,
- les aides attribuées par les collectivités territoriales,
- les contributions du foyer socio-éducatif (FSE) au collège, de la Maison des lycéens (MDL) au lycée ou d'autres associations de type loi 1901 (ex APE),
- les apports d'entreprises privées,
- les ressources propres de l'établissement,
- la contribution financière des familles,

Rappel : l'article L. 551-1 du code de l'Éducation dispose que « les établissements scolaires veillent, dans l'organisation des activités à caractère facultatif, à ce que les ressources des familles ne constituent pas un facteur discriminant entre les élèves ». La contribution financière des familles est fixée par une délibération du conseil d'administration de l'établissement. Son montant est fixe et ne doit pas être compris dans une fourchette. Il ne peut être modifié que par une délibération du conseil d'administration.

L'UNCMT VOUS ACCOMPAGNE

Un planning centralisé permettant une réponse immédiate et une réactivité optimale de notre équipe.

Au siège :

- Un accompagnement personnalisé
- Un interlocuteur unique dans l'élaboration de votre projet

Anaïs : Collèges

Églantine : Classes de découvertes et Lycées

Sur le site internet :

- Formulaire de demande de devis
- Descriptifs de nos centres d'accueil
- Exemples de programmes
- Téléchargement des agréments, plans des centres d'accueils



TAUX D'ENCADREMENT (Hors activités physiques nécessitant un encadrement renforcé)

- Maternelle : 1 adulte pour 8 élèves
- Élémentaire : 1 adulte pour 10 élèves

Pensez à vérifier les disponibilités (hébergement, activités...)

J- 6 À 4 MOIS

Retour du contrat signé et versement du 1^{er} acompte. Envoi de votre dossier à l'Inspection Académique

J- 45 JOURS

Retour de la fiche de renseignements complétée (allergies, régimes alimentaires, répartition...) et versement du 2^e acompte. Communication du plan des chambres par l'UNCMT.



Les programmes sont adaptables en fonction de vos objectifs pédagogiques et peuvent être combinés avec d'autres thématiques.

Chaque activité correspond à une demi-journée (durées variables).
L'arrivée sur les centres est prévue à 18h00.

APPRENTIS-PÊCHEURS

87 €*

🏠 Centre de Bernières-sur-mer

2 jours/1 nuit

- J1 : Pêche à pied & classification des animaux.
- J2 : Visite guidée du port de Courseulles et alentours.

ESCAPADE SUR LA CÔTE NORMANDE

162 €*

🏠 Centre de Ver-sur-mer

3 jours/2 nuits

- J1 : Découverte du bord de mer (bulletin météo, marées...).
- J2 : Char à voile et lecture de paysage.
- J3 : Balade découverte des Marais de Meuvaines.

ÉCHAPPÉE MARINE

219 €*

🏠 Centres de Grandcamp-Maisy

4 jours/3 nuits

- J1 : Optimist.
- J2 : Visite du port de Grandcamp et laisse de mer/land'art.
- J3 : Cerf-volant et Optimist.
- J4 : Visite guidée d'un parc ostréicole.

ENTRE SPORTS ET DÉCOUVERTES

293 €*

🏠 Centre de Lion-sur-mer

5 jours/4 nuits

- J1 : Visite guidée du port et du phare de Ouistreham.
- J2 : Char à voile et fabrication de tableaux de noeuds marins.
- J3 : Pêche à pied et rallye découverte du village (en autonomie).
- J4 : Char à voile et cerf-volant.
- J5 : Animation « L'Estuaire dans tous les sens ».

* Tarif calculé sur la base de 25 élèves + 3 adultes + 1 chauffeur

Les programmes sont adaptables en fonction de vos objectifs pédagogiques et peuvent être combinés avec d'autres thématiques.

Chaque activité correspond à une demi-journée (durées variables).
L'arrivée sur les centres est prévue à 18h00.

LES EXPLORATEURS DE L'ANTIQUITÉ

64 €*

 Centre de Thaon

2 jours/1 nuit

- J1 : Vieux la Romaine : le quotidien d'un jeune gallo-romain.
- J2 : Visite guidée du musée de Normandie : époque gallo-romaine.

EN SOUVENIR DES TROUPES ANGLO-CANADIENNES 138 €*

 Centre de Ver-sur-mer

3 jours/2 nuits

- J1 : Mémorial de Caen (visite guidée + atelier pédagogique).
- J2 : Visite guidée de Juno Beach et Gold Beach.
- J3 : Musée du Débarquement d'Arromanches et cinéma 360°.

CIRCUIT AUTOUR DU DÉBARQUEMENT

195 €*

 Centres de Grandcamp-Maisy

4 jours/3 nuits

- J1 : Visite guidée du Musée de la Bataille de Normandie.
- J2 : Visite guidée du secteur Utah Beach et du musée Airborne.
- J3 : Visite guidée de la Pointe du Hoc, du cimetière américain de Colleville et du cimetière allemand de la Cambe.
- J4 : Musée Overlord (visite libre avec cahier pédagogique).

DE LA BATAILLE D'HASTINGS AU D-DAY

239 €*

 Centre de Lion-sur-mer

5 jours/4 nuits

- J1 : Château de Caen en visite accompagnée.
- J2 : Visite guidée du château de Guillaume le Conquérant + animation « du château en terre au château en pierre ».
- J3 : Tapisserie de Bayeux et visite guidée « Bayeux, capitale de la France libre ».
- J4 : Grand Bunker en visite libre / Cimetière de Ranville et Musée Pégasus Bridge en visite guidée.
- J5 : Visite guidée de la Batterie de Merville-Franceville.

* Tarif calculé sur la base de 25 élèves + 3 adultes + 1 chauffeur





Les programmes sont adaptables en fonction de vos objectifs pédagogiques et peuvent être combinés avec d'autres thématiques.

Chaque activité correspond à une demi-journée (durées variables).
L'arrivée sur les centres est prévue à 18h00.

CALVADOS : L'ESSENTIEL

76 €*

🏠 Centre de Tailleville

2 jours/1 nuit

- J1 : Visite d'une ferme + atelier sur la transformation du lait.
- J2 : Découverte des sites emblématiques de Caen avec un guide.

GASTRO'NORMANDE

126 €*

🏠 Centre de Bernières-sur-mer

3 jours/2 nuits

- J1 : Fromagerie Graindorge (visite guidée + dégustation + atelier).
- J2 : Visite guidée du port de Port en Bessin et Marais de Meuvaines.
- J3 : Cidrerie en visite commentée (+ dégustation).

TRIPTYQUE HISTORIEN

186 €*

🏠 Centre de Ver-sur-mer

jours/3 nuits

- J1 : Visite guidée du Musée d'Arromanches.
- J2 : Tapisserie de Bayeux et visite guidée « Bayeux la médiévale ».
- J3 : Circuit visite guidée des Plages du Débarquement.
- J4 : Visite guidée du parc Ornavik : des Vikings aux Normands.

RICHESSES NORMANDES SOUS TOUTES LEURS FORMES 258 €*

🏠 Centres de Grandcamp-Maisy

5 jours/4 nuits

- J1 : Visite guidée du Mémorial de Caen + atelier pédagogique.
- J2 : Caramels d'Isigny (visite commentée) et visite en bateau des marais du Cotentin.
- J3 : Mont Saint Michel en visite libre (thématique au choix) et visite guidée de la Baie.
- J4 : Ferme musée du Cotentin (la vie rurale sous l'Occupation et atelier pain d'autrefois).
- J5 : Visite chez un ostréiculteur.

* Tarif calculé sur la base de 25 élèves + 3 adultes + 1 chauffeur

Les programmes sont adaptables en fonction de vos objectifs pédagogiques et peuvent être combinés avec d'autres thématiques.

Chaque activité correspond à une demi-journée (durées variables).
L'arrivée sur les centres est prévue à 18h00..

L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS

81 €*

 Centre de Bernières-sur-mer

2 jours/1 nuit

J1 : Pêche à pied et classification des animaux.

J2 : À la découverte de la rivière.

EXPLORATEURS EN HERBE

137 €*

 Centre de Thaon

3 jours/2 nuits

J1 : À la rencontre des petites bêtes de la forêt.

J2 : Balade contée et animation sensorielle sur la découverte de la forêt.

J3 : Initiation à l'ornithologie.

A LA DÉCOUVERTE DU CYCLE DE L'EAU

198 €*

 Centre de Tailleville

4 jours /3 nuits

J1 : Visite guidée d'une usine de traitement d'eau potable.

J2 : Animation sur le cycle de l'eau domestique et naturelle et découverte des marais de Meuvaines.

J3 : Atelier sur la faune et la flore de la rivière + visite guidée d'un moulin.

J4 : Balade commentée de Caen « La Mémoire perdue de l'eau ».

INITIATION À L'ÉCO-CITOYENNETÉ

257 €*

 Centre de Thaon

5 jours/4 nuits

J1 : Fabrication de pain bio.

J2 : Atelier « à la découverte des déchets » et laisse de mer.

J3 : Visite guidée de la station d'épuration + animation sur le compostage.

J4 : Animation rivages propres et visite guidée au musée de Normandie autour du développement durable.

J5 : Visite guidée d'une usine traitant les ordures ménagères.

* Tarif calculé sur la base de 25 élèves + 3 adultes + 1 chauffeur





La Normandie, de par sa situation géographique, vous permet de découvrir une large palette d'activités sportives. Que ce soit sur terre, en mer ou dans les airs, elles sont toujours encadrées par des moniteurs diplômés. Les programmes sont adaptables en fonction de vos objectifs pédagogiques et peuvent être combinés avec d'autres thématiques.

*Chaque activité correspond à une demi-journée (durées variables).
L'arrivée sur les centres est prévue à 18h00.*

INITIATION SPORTIVE

140 €*

 Centre de Tailleville

3 jours/2 nuits

J1 : Accrobranche.

J2 : Libre utilisation du city-stade.

J3 : Équitation.

SPORTS NAUTIQUES

277 €*

 Centre de Lion-sur-mer

4 jours /3 nuits

J1 : Char à voile (1 char pour 2).

J2 : Char à voile et fabrication de cerf-volant.

J3 : Catamaran et construction d'une maquette de char à voile.

J4 : Catamaran.

MULTISPORTS

319 €*

 Centre de Thaon

5 jours/4 nuits

J1 : Char à voile (1 char pour 2).

J2 : Sortie vélo.

J3 : Équitation et randonnée pédestre.

J4 : Catamaran et accrobranche.

J5 : Tournoi sportif (dodge ball, kinball, soft archerie, bouncer ball).

** Tarif calculé sur la base de 25 élèves + 3 adultes + 1 chauffeur*

En plein cœur du Parc National de la Vanoise, l'UNCMT vous accueille en Haute-Maurienne. Un dépaysement garanti, et des activités en lien avec la découverte de la montagne.

SKI ALPIN

325 €*
325

🏠 Centre de Termignon

5 jours/4 nuits

Arrivée pour le petit-déjeuner et départ après le dîner

- 4 séances de ski alpin de 2h00 avec 5 moniteurs ESF
- Matériel et forfaits remontées mécaniques pour 4 jours
- Passage des étoiles

A L'ASSAUT DES SOMMETS MONTAGNARDS

382 €*
382

🏠 Centre de Termignon

5 jours/4 nuits

Arrivée pour le petit-déjeuner et départ après le dîner

- J1** : Installation dans les chambres/ Essai du matériel et ski alpin (2h00 avec moniteurs ESF).
- J2** : Ski alpin et balade en raquettes (choix de thématique possible).
- J3** : Ski alpin et Cani-rando (randonnée par paire avec un chien de traîneau en harnais).
- J4** : Ski alpin et visite guidée d'une ferme pédagogique.
- J5** : Ski alpin (passage des étoiles)/ Rangement du matériel et des chambres.

Plusieurs durées de séjour possibles à partir de 4 nuits et devis sur demande.

Autres activités :

- Visite d'une fromagerie
- Musée de l'Arche d'Oé
- Musée Le Bois s'amuse
- Veillée contes ou diaporamas sur le milieu montagnard
- Initiation conduite de traîneau
- Musée archéologique de Sollières
- Pin Cembro
- Bonneval sur Arc

* Tarif calculé sur la base de 50 élèves + 5 adultes + 1 chauffeur





SÉJOUR SCOLAIRE POUR LES ENFANTS DE MATERNELLE

Proposez à votre classe un séjour scolaire d'une à 2 nuits dans un de nos deux centres agréés pour l'accueil des tout-petits. Situés à la campagne, deux de nos centres offrent un cadre sécurisé et adapté pour les maternelles.

« *Le Moulin de Barbières* » à **Thaon** et « *le Manoir des Hauts Tilleuls* » à **Tailleville** proposent des espaces de jeux, des salles de classes et un hébergement spécialement adapté pour l'accueil des maternelles.

Venez explorer le monde, la campagne, la rivière, la forêt, la mer... une découverte d'environnements riches et variés dans et autour de nos centres d'accueil, une solution idéale pour des élèves acteurs de leurs apprentissages.

SÉJOUR « LA CAMPAGNE NORMANDE » - TAILLEVILLE **66 €***

Jour 1 :

- Installation dans le centre : repérage des lieux, organisation de la vie collective
- Rallye découverte des animaux normands

Jour 2 :

- Autour de la pomme : atelier de fabrication de compotes et de tartes aux pommes avec le cuisinier du centre

SÉJOUR « NATURE » - THAON

77 €*

Jour 1 :

- Installation dans le centre : repérage des lieux, organisation de la vie collective
- Atelier peinture naturelle

Jour 2 :

- Fabrication du pain
- Rencontre avec un apiculteur et dégustation de miel

* Tarif calculé sur la base de 25 élèves + 4 adultes

Accueillant plus de **230 groupes** du secondaire chaque année dans ses centres, l'UNCMT peut héberger votre groupe sur des séjours d'une à plusieurs nuits, en fonction de votre programme.

En **formule demi-pension ou pension complète** avec pique-nique pour le midi, pour votre journée de visites.

2j/1n TARIF : 61 €/élève

J1 : Arrivée au centre à 18h00 - Dîner et nuit au centre.

J2 : Petit-déjeuner au centre et départ avec un pique-nique pour le midi.

3j/2n TARIF : 98 €/élève

J1 : Arrivée au centre à 18h00 - Dîner et nuit au centre.

J2 : Petit-déjeuner au centre et départ avec un pique-nique pour le midi. Dîner et nuit au centre.

J3 : Petit-déjeuner au centre et départ avec un pique-nique pour le midi.

**calculé sur la base de 25 élèves, 2 professeurs et 1 chauffeur.*



Quelques idées d'activités pour votre venue en Normandie.

A savoir : vous pouvez réserver vos visites en direct auprès de chaque prestataire !

BATTERIE DE LONGUES

CHAR À VOILE Fromagerie **SKI** CARAMELS

TAPISSERIE DE BAYEUX Pegasus Bridge Mont St Michel

UTAH BEACH CIMETIÈRE ALLEMAND **KAYAK** CIDRERIE

Cimetière américain **OVERLORD** **POINTE DU HOC**

Château de Caen Musée du Débarquement GRAND BUNKER

MÉMORIAL DE CAEN Omaha Beach

Bénéficiez d'un contact **unique et privilégié** à l'UNCMT pour le suivi de votre projet :

• **Anaïs**, pour les collèges : 02 31 46 80 49 • **Églantine**, pour les lycées : 02 31 46 80 45

Les programmes présentés dans cette brochure sont également adaptables pour les collèges et lycées, n'hésitez pas à nous contacter !

BASSE SAISON AUTOMNE

Des tarifs basse saison vous sont proposés sur la période de **septembre à février**. L'opportunité de venir découvrir les richesses du Calvados à la saison automnale tout en bénéficiant d'une fréquentation moins importante pour les visites de musées et les différentes activités. De plus, les apprentissages civiques tels que la cohésion et la solidarité sont davantage exploités puisque le séjour se déroule en début d'année scolaire et favorise ainsi l'intégration de chacun dans le groupe-classe.

Les programmes proposés précédemment sont possibles à cette période, à titre d'exemples

DÉCOUVERTE DU MILIEU **MARIN**

4j/3n
206 €/élève

DÉCOUVERTE **HISTOIRE**

5j/4n
221 €/élève

DÉCOUVERTE **NATURE**

3j/2n
129 €/élève

À L'OCCASION DE LA SEMAINE DU GOÛT,

un programme peut être articulé autour de cette thématique :



🏠 CENTRE DE THAON

215 €

5 jours/4 nuits

- J1 :** Fromagerie Graindorge (visite guidée + dégustations + atelier).
- J2 :** Caramels d'Isigny (visite commentée) et visite chez un ostréiculteur avec dégustation d'huîtres.
- J3 :** Visite de la boulangerie de Thaon et fabrication de pain (utilisation de notre propre four à pain).
- J4 :** Chocolaterie et découverte de la fabrication du jus de pomme.
- J5 :** Atelier sur la transformation du lait au cœur d'une ferme pédagogique.

LA POMME 🍏, FRUIT DE NOTRE RÉGION

💡 **A savoir :** vous pouvez réserver vos visites en direct auprès de chaque prestataire !

Besoin uniquement de l'hébergement ? L'UNCMT vous accueille en pension complète à partir de 41.70€ et en demi-pension à partir de 35.90€ (25 participants minimum).

L'UNCMT vous propose chaque année des réductions complémentaires sur **3 semaines ciblées**.
N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Semaine 39

Semaine 45

Semaine 46

TARIFS BASSE-SAISON

(sans minimum de participants)

à partir de **25 participants**
Réduction de 10% supplémentaire
sur le tarif Pension Complète ou Demi Pension

NOUS CONTACTER

Anaïs BARBET

Collèges - 02 31 46 80 49

Églantine MOTTARD

Primaires et Lycées - 02 31 46 80 45

www.uncmt.fr

Un formulaire de demande de devis est disponible sur notre site internet.

Une seule adresse email : accueils@uncmt.fr

LION-SUR-MER

« La Petite Falaise »

NOS CENTRES
UNCMT



Le + : à proximité de la mer

 **113 lits sur 2 bâtiments** : 58 lits au Château et 55 lits aux Frégates (chambres de 2 à 8 lits)

 Douches et WC sur le palier au Château et sanitaires complets dans les chambres aux Frégates

 Salle de restauration en self-service

 Accessible aux personnes à mobilité réduite

 Chambres chauffeurs individuelles avec sanitaires communs

 3 salles de classe

 Parking bus à l'arrière du centre

 50m de la plage

 Wifi

VER-SUR-MER

« La Bambinière »



Le + : situation géographique idéale à mi-chemin entre Caen et les plages du Débarquement

 **110 lits sur 2 bâtiments** : 67 lits aux Albatros et 43 lits aux Goélands (chambres de 2 à 6 lits)

 Douches dans toutes les chambres et WC dans la majorité des chambres

 Salle de restauration en service à table

 Accessible aux personnes à mobilité réduite

 Chambres chauffeurs individuelles avec sanitaires complets

 2 salles de classe et une salle d'activités

 Parking bus dans le centre

 450m de la plage

 Wifi

BERNIÈRES-SUR-MER

« La Closerie des Djins »



Le + : au coeur du village tout en étant proche de la plage

🔑 **112 lits sur 2 bâtiments** : 72 lits aux Tourterelles et 40 lits aux Hironnelles (chambres de 4 à 6 lits)

🚿 Sanitaires complets dans toutes les chambres

🍴 Salle de restauration en service à table

♿ Accessible aux personnes à mobilité réduite

🔑 Chambres chauffeurs individuelles avec sanitaires communs

👤 2 salles de classe et une salle d'activités

🚌 Parking bus à proximité du centre

🌊 400m de la plage

📶 Wifi

GRANDCAMP-MAISY

« Les Aigues-Marines »



Le + : une vue mer

🔑 **85 lits** sur un seul bâtiment (chambres de 2 à 6 lits)

🚿 Douches au rez-de-chaussée et WC sur le palier

🍴 Salle de restauration en service à table

📶 Wifi

🔑 Chambre chauffeur individuelle avec sanitaires complets

👤 1 grande salle de classe

🚌 Parking bus à proximité du centre

🌊 Face à la plage

GRANDCAMP-MAISY

« Les Quiéri-Quiérettes »



Le + : proximité des deux centres pour l'accueil d'effectifs importants

 **132 lits** sur un seul bâtiment (chambres de 2 à 4 lits)

 Douches et WC sur le palier

 Salle de restauration en service à table

 Wifi

 Chambres chauffeurs individuelles avec douche dans la chambre et WC sur le palier

 2 salles de classe

 Parking bus à proximité du centre

 Face à la plage

TAILLEVILLE

« Le Manoir des Hauts Tilleuls »



Le + : grand parc extérieur avec nombreuses installations sportives

 **132 lits sur 2 bâtiments** : 76 lits aux Mouettes et 56 lits au Manoir (chambres de 2 à 4 lits)

 Sanitaires sur le palier aux Mouettes. Douches dans les chambres du Manoir et WC sur le palier

 Salle de restauration en service à table

 Chambres chauffeurs individuelles avec sanitaires complets

 4 salles de classe et une salle de jeux

 Parking bus dans le centre

 3km de la plage

 Wifi

THAON

« Le Moulin de Barbières »



Le + : forêt attenante au centre

 **56 lits** sur un bâtiment (chambres de 2 à 7 lits)

 Douches et WC au rez-de-chaussée

 Salle de restauration en service à table

 Accessible aux personnes à mobilité réduite

 Chambre chauffeur individuelle avec sanitaires complets

 2 salles de classe

 Parking bus dans le centre

 9km de la plage

 Wifi

TERMIGNON

« Les Edelweiss »



Le + : centre en pied de pistes

 **120 lits sur 2 bâtiments** : 80 lits aux Edelweiss et 40 lits aux Gentianes (chambres de 2 à 6 lits)

 Sanitaires complets dans toutes les chambres aux Edelweiss et sur le palier aux Gentianes

 Salle de restauration en service à table

 Wifi

 Accessible aux personnes à mobilité réduite

 Chambres chauffeurs individuelles avec sanitaires complets

 3 salles de classe

 Parking à proximité du centre

 Matériel de ski sur place

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRÉAMBULE

Les séjours scolaires proposés dans la brochure UNCMT sont ouverts à tous. La contractualisation avec l'UNCMT d'un séjour ou d'une sortie scolaire **implique l'acceptation des conditions générales de vente** ci-après. Les présentes CGV publiées dans la brochure, sur le site www.uncmt.fr relèvent de l'information communiquée préalablement au client à la conclusion du contrat de voyage, au sens des articles L. 211-8 et s. et R.211-4 et s. du Code du Tourisme.

INSCRIPTION

À la demande du client, par écrit ou via le site www.uncmt.fr, un devis est adressé au client. La proposition comporte les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du séjour tel que définis par l'article R. 211-4 et R. 211-6 du Code du tourisme.

Après acceptation de cette proposition par le client, l'UNCMT lui fait parvenir un contrat de réservation auquel sont annexées les CGV. Le client s'engage à retourner dans les 21 jours un exemplaire signé de la convention.

L'inscription devient effective à réception du contrat signé et du premier acompte. Le client reconnaît en son nom et pour son compte mais également au nom et pour le compte de tous les participants, avoir pris connaissance des présentes CGV dans leur intégralité. Dès lors, toute demande de réservation entraîne l'entière adhésion du client aux CGV.

TARIFS

Les tarifs sont établis en fonction des conditions économiques en vigueur au 01/01/2021. Ils s'appliquent pour toute l'année scolaire 2021-2022. Toute modification de ces conditions entraînera un changement de prix, dont l'UNCMT vous informera dans les plus brefs délais.

Tous les prix figurant dans cette brochure sont donnés à titre purement indicatif, généralement sur une **base de 25 élèves, 3 adultes et un chauffeur (hors transport)**. Ils peuvent être soumis à variation et sont exprimés par enfant pour la durée du séjour et le centre proposé.

Ces prix comprennent : l'accueil en pension complète du jour 1 - dîner, au dernier jour - déjeuner, les activités, visites, entrées prévues au programme, l'assurance organisateur, les frais de dossier et l'adhésion.

Ces prix ne comprennent pas : le transport, l'assurance individuelle, les activités, visites, entrées non prévues au programme, la taxe de séjour.

Seuls les **prix indiqués** lors de l'inscription seront **fermes et définitifs**. Ces prix définitifs font référence pour toutes modifications ou annulation d'un séjour.

MODALITÉS DE PAIEMENT

La signature du contrat intervient plus de 45 jours avant le départ :

- Acompte de 30% du montant total à la signature du contrat,
- 2^{ème} acompte de 40%, 45 jours avant le séjour,

- Solde au plus tard le dernier jour du séjour.

La signature du contrat intervient entre 45 et 30 jours avant le départ

- Acompte de 70% du montant total à la signature du contrat,
- Solde au plus tard le dernier jour du séjour.

En cas de **non-paiement dans les délais**, le **contrat sera réputé annulé** du fait du client avec application du barème de frais d'annulation de l'article VII du contrat.

CONDITIONS D'ANNULATION, DE MODIFICATION D'EFFECTIFS PAR LE CLIENT

Modification d'effectif

Toute modification de l'effectif du groupe fera l'objet d'une information auprès de l'UNCMT, notamment pour les augmentations qui seront subordonnées à un accord écrit de l'UNCMT. **Sans retour d'un accord écrit** de la part de l'UNCMT, l'accueil des participants supplémentaires **ne sera pas garanti**.

Diminution d'effectif

Sans la fiche de renseignements dûment complétée 30 jours avant le séjour, l'effectif indiqué sur le contrat de réservation sera retenu et facturé.

- Moins de 30 jours avant le séjour :
 - o Si l'effectif accueilli diminue de moins ou de 10% par rapport à l'effectif annoncé dans la fiche de renseignements, il sera facturé de régler le prix des repas multiplié par le nombre d'absents.
 - o Si l'effectif accueilli diminue de plus de 10% par rapport à l'effectif annoncé sur la fiche de renseignements, il sera facturé 50% des coûts de pension journalière par personne manquante.
- Si une diminution importante, au-delà de 20 % est constatée entre le contrat signé et la fiche de renseignements alors 30% de la pension journalière seront facturés par personne manquante.

Annulation de séjour d'un groupe entier

- Annulation simple
 - o Plus de 45 jours avant le séjour : remboursement des acomptes, déduction faite d'une somme de 199,10 €
 - o Moins de 45 jours avant le séjour : 30 % du montant prévisionnel sera facturé, couvrant le préjudice causé à l'UNCMT.
- Annulation pour cause d'évènement exceptionnel
 - o En cas d'interdiction officielle de circulation ou de séjour gouvernementale ou préfectorale, l'UNCMT rembourse les acomptes perçus déduction faite de 30%.

- Sans interdiction officielle de séjour, deux cas de figure sont possibles :

- o Un report est envisagé : dans ce cas l'UNCMT conserve uniquement 15% des frais de pension et reporte le reste des acomptes sur le prochain séjour
- o Sans report envisagé, les conditions habituelles s'appliquent (cf.§ annulation simple).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (SUITE)

Il est conseillé aux groupes de contracter une assurance annulation auprès d'une compagnie d'assurance de leur choix.

CONDITIONS D'ANNULATION OU DE MODIFICATION PAR L'UNCMT

Annulation :

L'UNCMT peut résoudre le contrat dans les conditions prévues à l'article L211-14 du Code du tourisme. L'UNCMT rembourse intégralement le client des paiements effectués et ne sera pas tenue à une indemnisation supplémentaire si l'UNCMT est empêchée d'exécuter le contrat en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et notifie la résolution du contrat dans les meilleurs délais avant le début du séjour.

Modification du contrat :

Conformément à l'article L. 211-13 du Code du tourisme, l'UNCMT se réserve le droit, avant le départ, de modifier unilatéralement les clauses du contrat, hormis le prix et d'en informer le client de manière claire, compréhensible et apparente par courrier électronique. Si, avant le départ, un événement extérieur s'imposant à l'UNCMT, la contraint à modifier un élément essentiel du contrat conclu avec le client, l'UNCMT avertira le client par tout moyen permettant d'en accuser réception, dans les plus brefs délais, formulera des propositions et l'informerait de la faculté dont elle dispose de résoudre sans frais le contrat à défaut d'accord sur les propositions faites.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Il est de la responsabilité du client de s'assurer que les participants et lui-même sont en possession des documents et ont effectué les démarches sanitaires obligatoires avant la conclusion du contrat.

La demande d'autorisation de séjour doit être déposée entre cinq et dix semaines à l'avance (selon la destination) auprès de l'inspecteur d'académie. Il est important de se renseigner au préalable, auprès des services de l'Inspection académique, sur les éléments constitutifs de la demande d'autorisation de séjour.

L'accomplissement des formalités reste, en tout état de cause, à la charge du client et ne peut donner lieu à remboursement par l'UNCMT. Le non-respect des formalités, l'impossibilité du client et/ou des participants de présenter des documents administratifs en règle, quelle qu'en soit la raison, demeurent sous la responsabilité du client qui conserve à sa charge les frais occasionnés sans droit à remboursement ou annulation du séjour de la part de l'UNCMT.

RESPONSABILITÉS

Le représentant de l'UNCMT aura toute autorité sur le personnel de l'établissement engagé par l'Association. Aucune remarque ne pourra être faite et aucune consigne donnée sans passer par lui (sauf cas mettant en cause la sécurité des personnes).

Le représentant du groupe accueilli garde toute autorité sur le personnel qui s'est déplacé avec lui. Aucune remarque ne pourra être faite par les représentants de l'UNCMT sans s'adresser dans tous les cas à lui (sauf cas mettant en cause la sécurité des personnes).

ASSURANCE

L'UNCMT est assurée uniquement en Responsabilité Civile auprès de la MAIF. Il appartient au groupe accueilli de veiller à ce que ses propres participants soient assurés.

NOS AGRÈMENTS

- Agrément jeunesse Éducation populaire N° 14-4 depuis 12 mars 1959
- Centres d'accueil agréés Education Nationale
- Adhérent de l'UNAT
- Membre de la Jeunesse au Plein Air
- Agrément Tourisme N° IM014120009 du 03 juillet 2018

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Les informations recueillies sur le client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'UNCMT et sont indispensables à la réalisation de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées de façon sécurisée, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution de la prestation commandée et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces prestations.

Le responsable du traitement des données est l'UNCMT - 4 avenue du Parc Saint André – 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR – Tél : 02 31 46 80 40 – Mail : contact@uncmf.fr.

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du client ne soit nécessaire.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/679, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou e-mail mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide.

En cas de réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



UNION NORMANDE DES CENTRES MARITIMES ET TOURISTIQUES

Pour tous renseignements, un seul numéro :

Tél. 02 31 46 80 40

Fax : 02 31 44 79 87

4 avenue du Parc Saint André - 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

WWW.UNCMT.FR

accueils@uncmt.fr

Suivez-nous sur Facebook®

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h15

L'UNCMT vous recommande son partenaire



Protéger est un métier

Association de Tourisme agréée : n°IM 01420009 - Agrément Education Nationale et Cohésion Sociale. Décret n°94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyage ou de séjour (J.O. du 17 juin)